

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **ROUYLOU Matthieu**

**Le Battut - 15140
SAINT-CIRGUES DE MALBERT**

Localisation
du/des projet(s): **Le Battut - 15140
SAINT-CIRGUES DE MALBERT**

Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois avec couverture photovoltaïque accolé aux infrastructures existantes à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale pour une surface d'emprise au sol créée de 678 m².
- 2- Un hangar bois semi-ouvert avec couverture photovoltaïque accolé à la stabulation projetée à usage de stockage de fourrage pour une surface d'emprise au sol créée de 364 m².

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a,b,c	PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE	1:2000	PC5a	PLAN DE FACADES	1:250
PC2	PLAN DE MASSE	1:500	PC5b	PLAN DE TOITURES	1:250
PC3-4	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE	1:500	PC6-7-8	DOCUMENT GRAPHIQUE	



Architecte:

Philippe HERNANDEZ

SICA Habitat Rural - Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

Aurillac, le 16/02/2024.

Dessiné par:

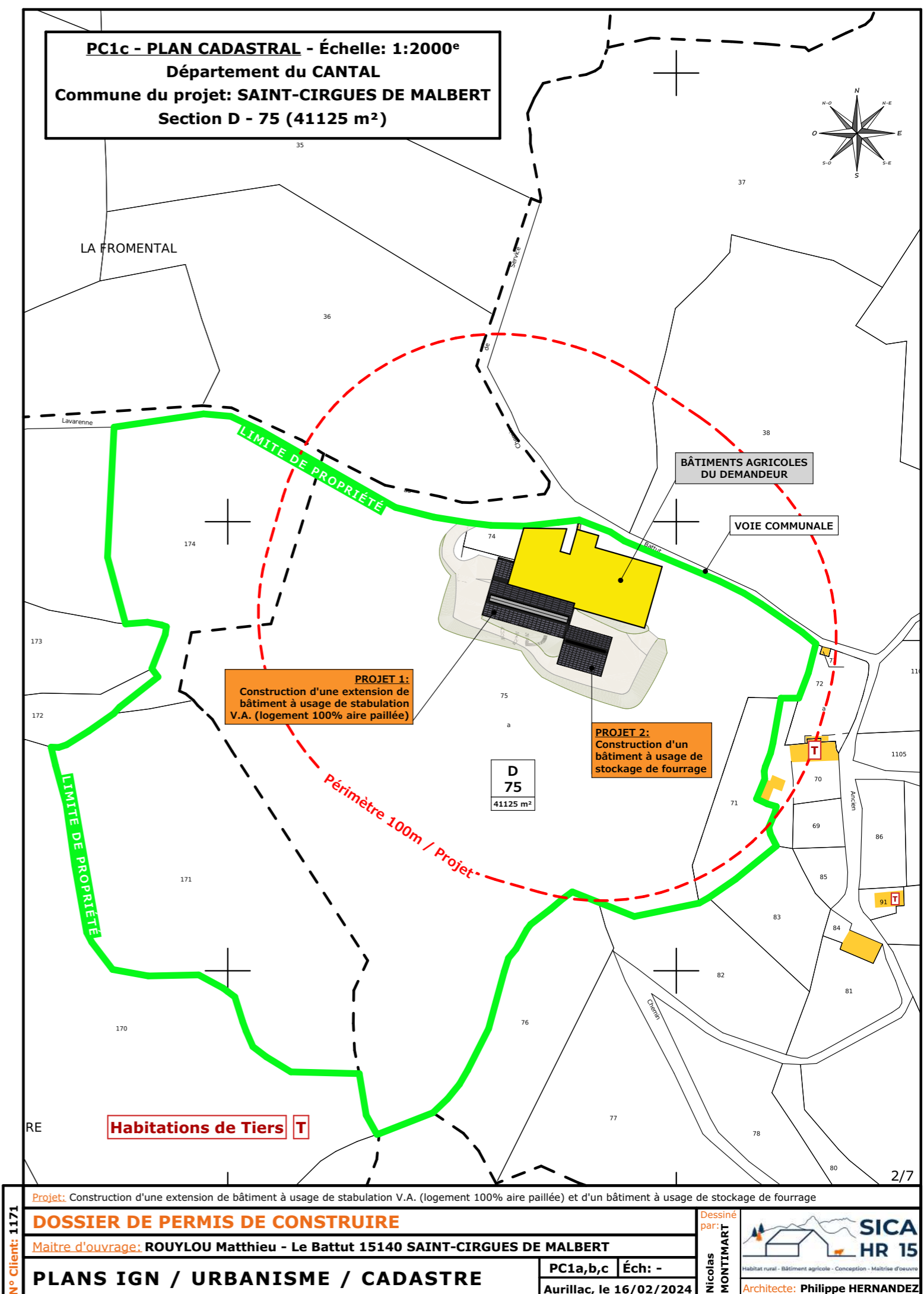
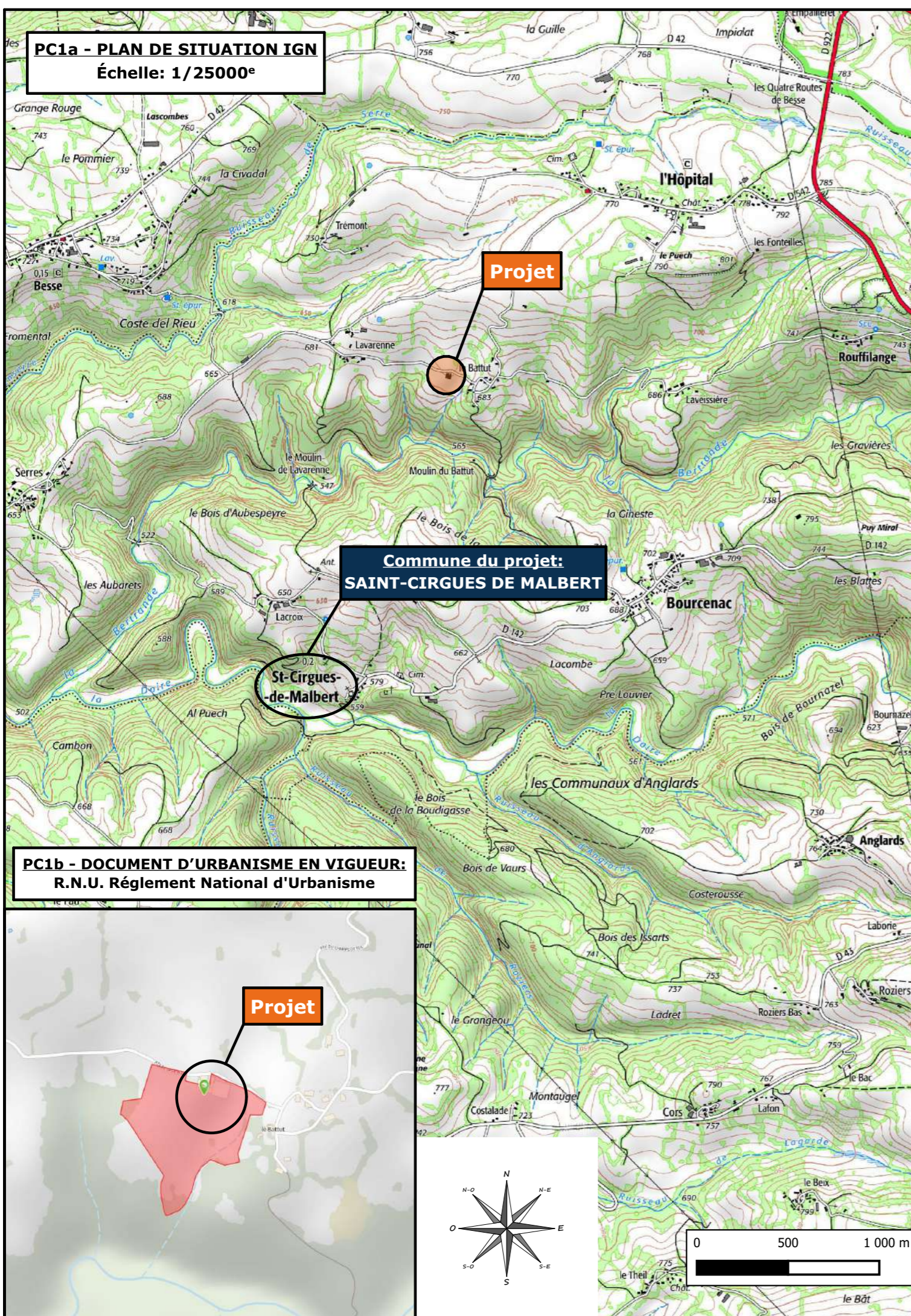
Nicolas MONTIMART

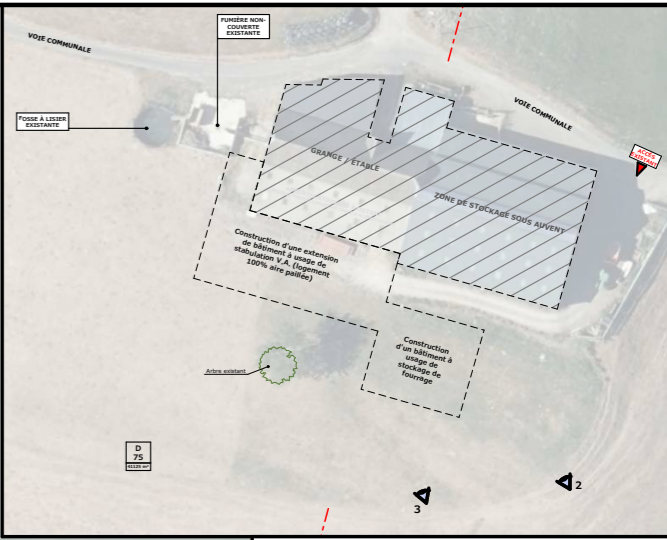
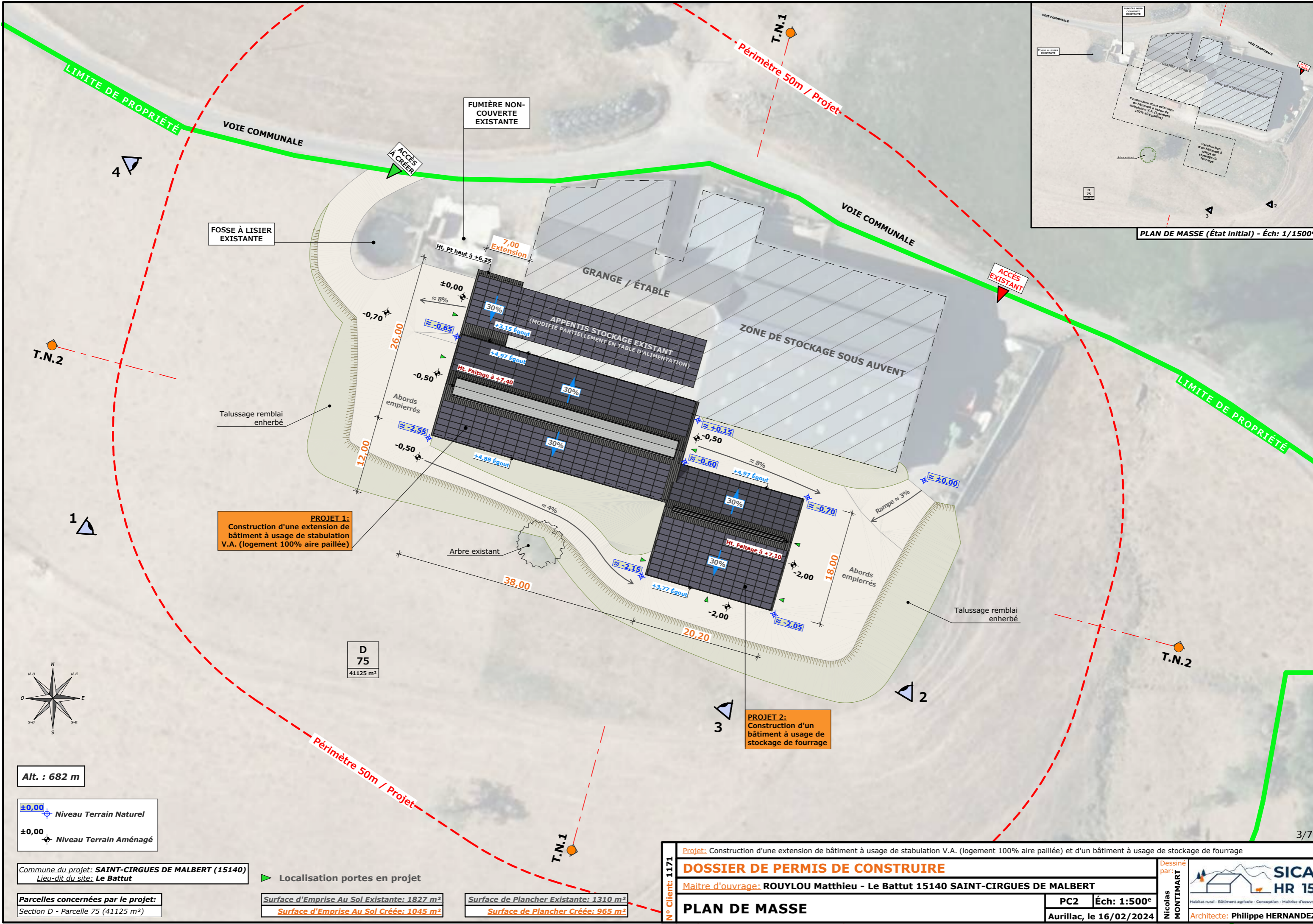
N° Client: 1171 N° Document: PC01 N° de page: 1/7

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

Ind	Date	Par	Modifications
0	16/02/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.





PROJET 1:
Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée)

PROJET 2:
Construction d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage

Alt. : 682 m

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

Commune du projet: SAINT-CIRGUES DE MALBERT (15140)
Lieu-dit du site: Le Battut

Parcelles concernées par le projet:
Section D - Parcelle 75 (41125 m²)

Localisation portes en projet

Surface d'Emprise Au Sol Existante: 1827 m²
Surface d'Emprise Au Sol Créée: 1045 m²

Surface de Plancher Existante: 1310 m²
Surface de Plancher Créée: 965 m²

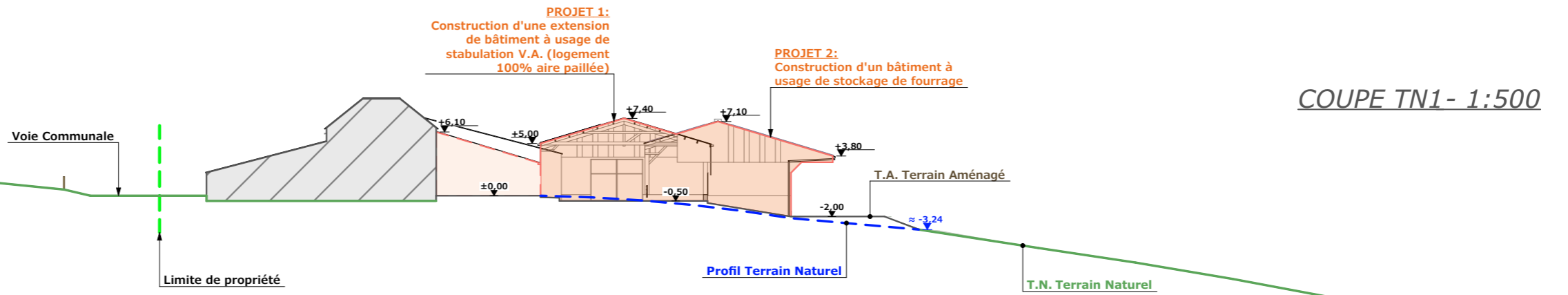
N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par: Nicolas MONTMART	
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		PC2	Éch: 1:500 ^e
	PLAN DE MASSE		Aurillac, le 16/02/2024	

Architecte: Philippe HERNANDEZ

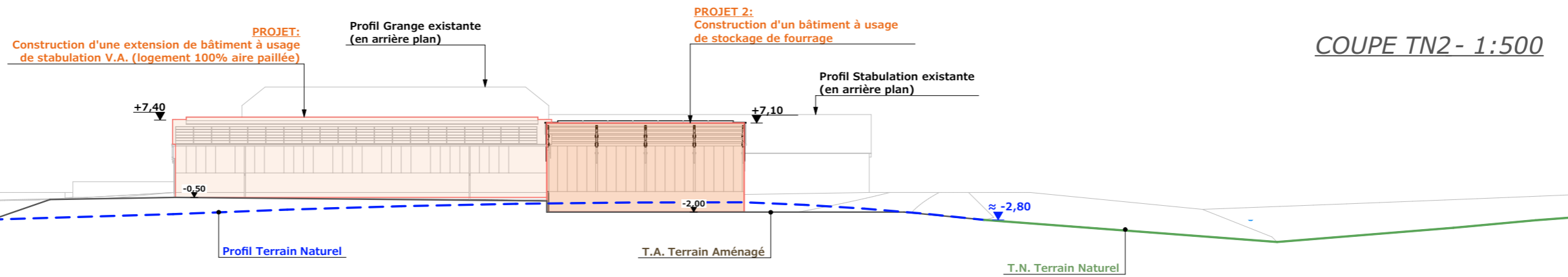


PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1/500^e



COUPE TN1 - 1:500



COUPE TN2 - 1:500

PC4 - Notice descriptive

Aspect : projet et localisation

Le projet mené par M. ROUYLOU consiste à construire :

- 1- Un hangar bois avec couverture photovoltaïque accolé aux infrastructures existantes à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale pour une surface d'emprise au sol créée de 678 m².
- 2- Un hangar bois semi-ouvert avec couverture photovoltaïque accolé à la stabulation projetée à usage de stockage de fourrage pour une surface d'emprise au sol créée de 364 m².

Surface d'emprise au sol totale créée = 1042 m²

Le site de construction est situé proche du lieu-dit cadastré "Le Battut" sur la commune de SAINT-CIRGUES DE MALBERT (15140) ; siège d'exploitation.

Les constructions envisagées seront accolées aux infrastructures existantes : parcelle N°75 section D, propriété du demandeur.

Venant en extension de l'existant, l'accès restera identique, un accès supplémentaire sera aménagé. Le pourtour du site ainsi que les cours seront stabilisés et empierrés.

Les constructions resteront à l'écart des habitations voisines en conformité avec la réglementation du RSD.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 50 m du projet.

Le projet de constructions entre dans le cadre d'une reprise d'exploitation père/fils avec augmentation du cheptel et la volonté d'améliorer le travail et les conditions de logement des animaux.

Les constructions permettront par ailleurs le déchargement de l'étable traditionnelle ainsi que l'augmentation de la capacité de stockage de fourrage sur l'exploitation.

Aspect : environnement

Les bovins seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires (RSD).


Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

- **Charpente** : bois massif (traditionnel)
- **Pente de toiture** : 30%
- **Couverture** : tôle acier anti-condensation RAL 7022
- **Bardage** : lame de bois bouvetées et/ou ajourées (pose verticale)
- **Portes** : cadre métal galvanisé bardé de lames de bois bouvetées
- **Translucide** : polycarbonate 16 mm
- **Ventilation statique** : bois ajouré 25 mm + bardage décalé + faîtière ouverte et couverte
- **Maçonnerie** : enduite et lissée ton ciment brut sombre

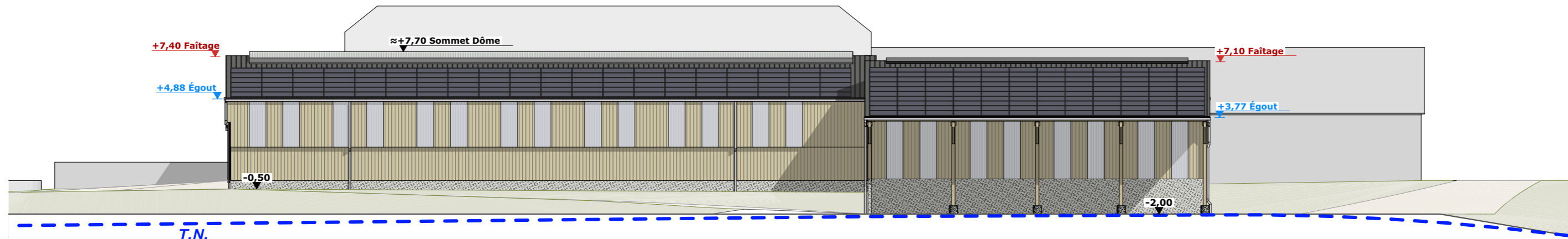
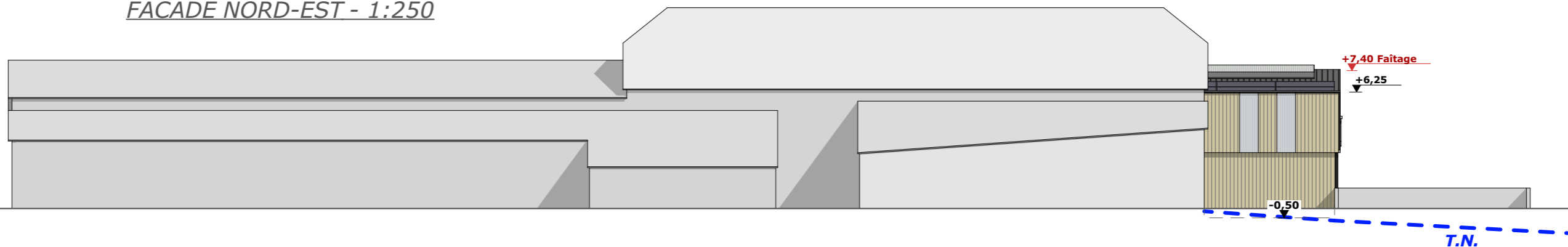
La réalisation de la plateforme d'implantation nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai.

Les E.P. seront collectées et dirigées par gravité vers le milieu naturel.

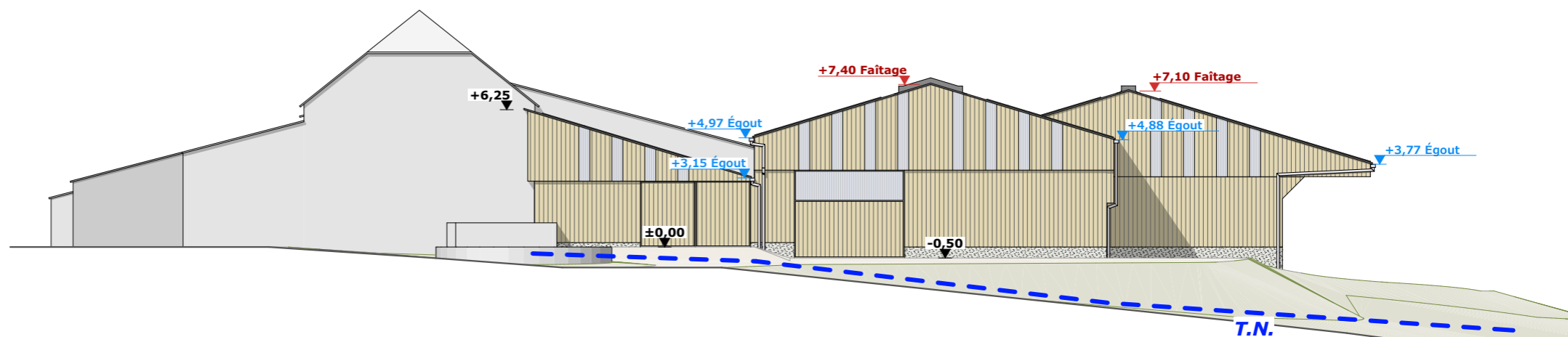
Le raccordement en eau et électricité se fera depuis les réseaux existants dans l'enceinte de la stabulation existante.

N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage			Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE				
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT				
	COUPES T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE				
		PC3-4	Éch: -		
		Aurillac, le 16/02/2024		Architecte: Philippe HERNANDEZ	

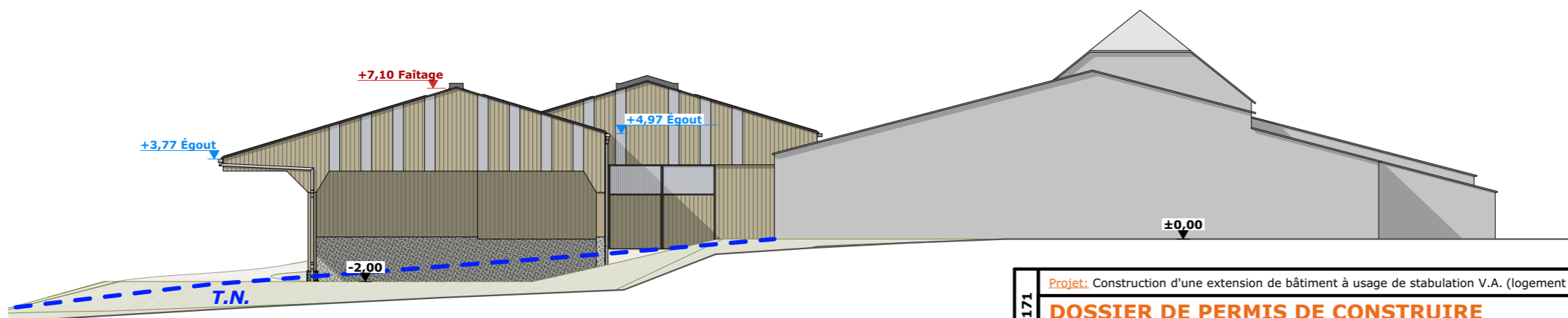
FACADE NORD-EST - 1:250



FACADE SUD-OUEST - 1:250



FACADE NORD-OUEST - 1:250

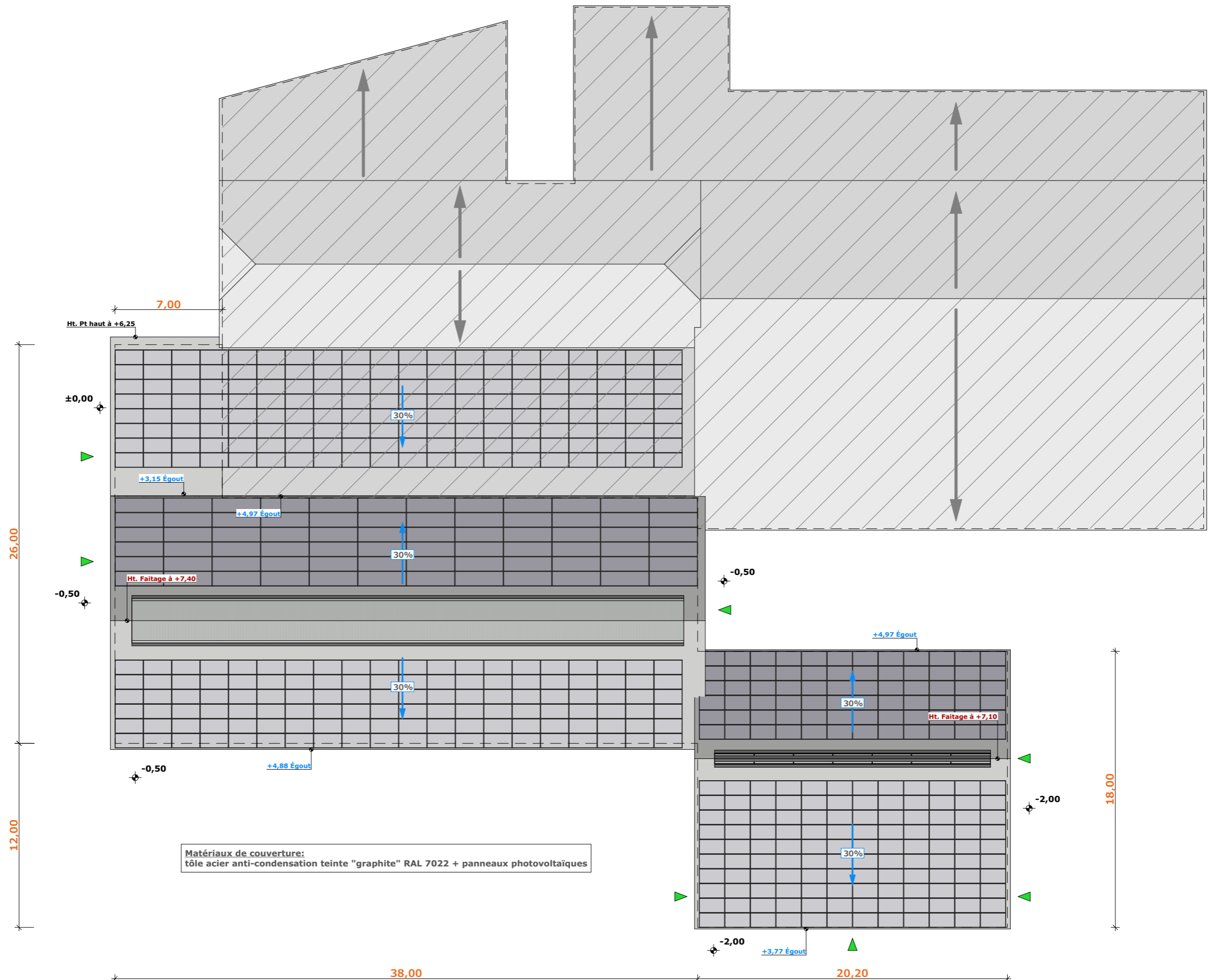


FACADE SUD-EST - 1:250

Maçonnerie :	murs béton
Charpente :	bois
Couverture :	tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022 + panneaux photovoltaïques
Bardage :	bois bouveté + polycarbonate translucide
Portes coulissantes :	ossature métallique + habillage bois bouveté + polycarbonate translucide

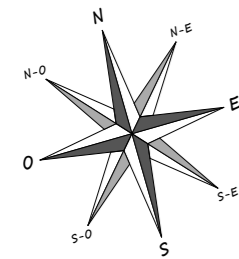
Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage


N° Client: 1171	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte: Philippe HERNANDEZ
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT			
	PC5a	Éch: 1:250 ^e		
PLAN DE FACADES		Aurillac, le 16/02/2024		



Matériaux de couverture:
tôle acier anti-condensation teinte "graphite" RAL 7022 + panneaux photovoltaïques

±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé



N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par:	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maître d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		Nicolas MONTMART	Architecte: Philippe HERNANDEZ
	PLAN DE TOITURES		PC5b	Éch: 1:250 ^e
		Aurillac, le 16/02/2024		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3




PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par: Nicolas MONTMART	 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small>
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		PC6-7-8	Éch: -
	DOCUMENT GRAPHIQUE		Aurillac, le 16/02/2024	



Architecte: Philippe HERNANDEZ

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'oeuvre

Maître d'ouvrage: **ROUYLOU Matthieu**

**Le Battut - 15140
SAINT-CIRGUES DE MALBERT**

Localisation
du/des projet(s): **Le Battut - 15140
SAINT-CIRGUES DE MALBERT**

Description du projet de construction

- 1- Un hangar bois avec couverture photovoltaïque accolé aux infrastructures existantes à usage de logement de bovins allaitants en aire paillée intégrale pour une surface d'emprise au sol créée de 678 m².
- 2- Un hangar bois semi-ouvert avec couverture photovoltaïque accolé à la stabulation projetée à usage de stockage de foin pour une surface d'emprise au sol créée de 364 m².

Constitution du dossier

DET1	VUE AU SOL	1:200
DET2	COUPES DE PRINCIPE A & B	1:100
DET3	PERSPECTIVES 3D	



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL

Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



Aurillac, le 16/02/2024.

Dessiné par:
Nicolas MONTIMART

N° Client: 1171 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	-
0	16/02/2024	N.M.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications

FUMIÈRE NON COUVERTE EXISTANTE

BÂTIMENTS EXISTANTS

STOCKAGE DE FOURRAGE - Sol empierré

TABLE D'ALIMENTATION - Sol béton surfacé

STALLE - Sol béton

AIRE PAILLÉE - Sol béton

44 Vaches Allaitantes + 1 Taureau

AIRE PAILLÉE - Sol terre battue

Veaux

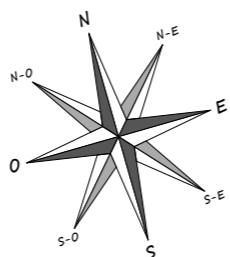
Box

Box

STOCKAGE DE FOURRAGE
Sol empierré

ZONE DE STOCKAGE SOUS AUVENT

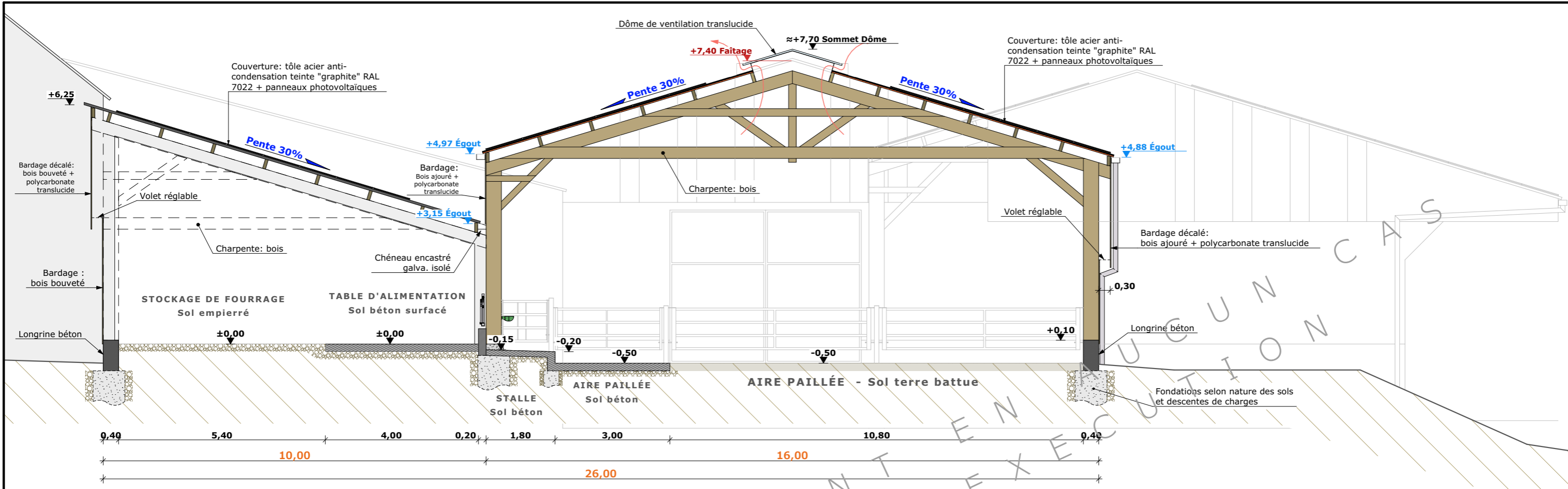
Surface d'emprise au sol créée: 1 041,60 m²



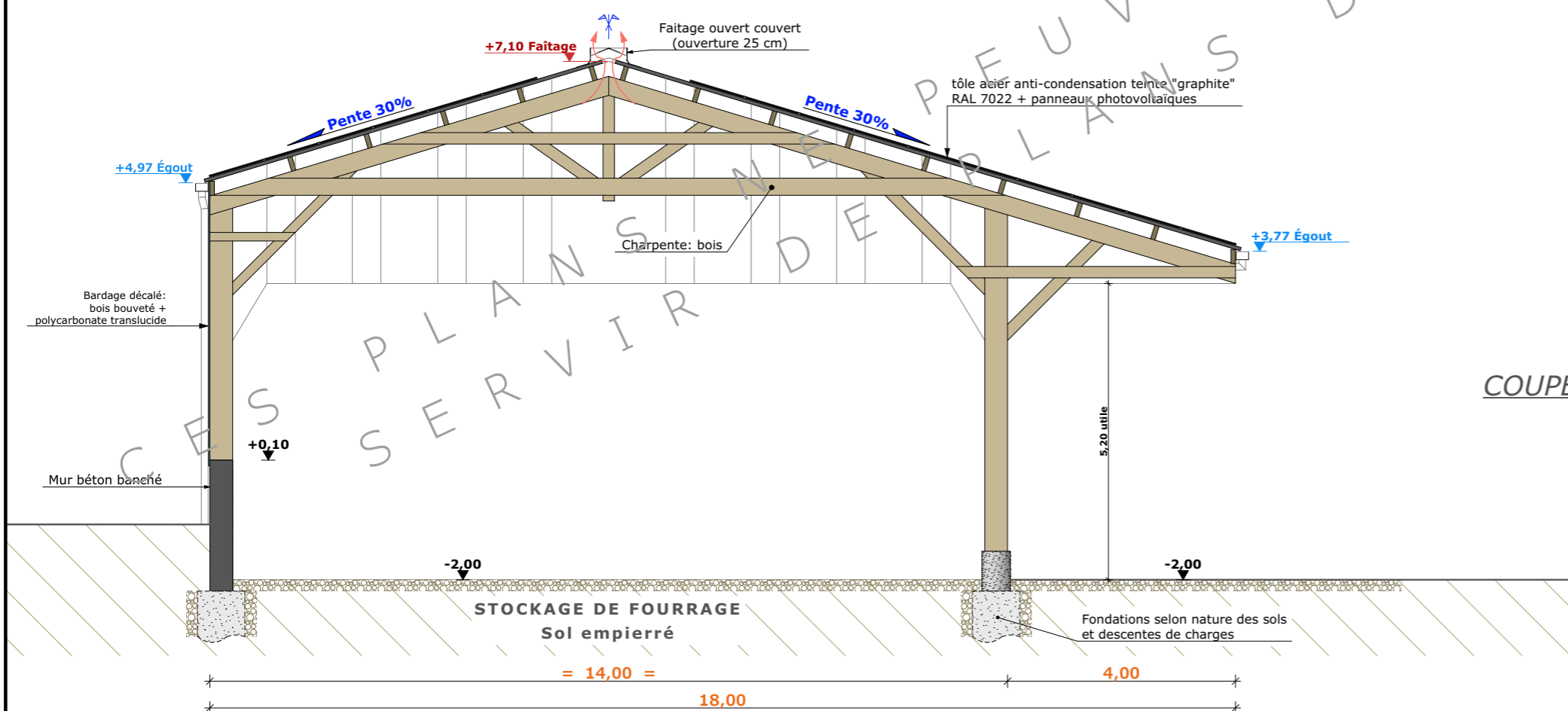
±0,00 Niveau Terrain Naturel
±0,00 Niveau Terrain Aménagé

N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTMART	
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		Conseiller Bâtiment:	
VUE AU SOL		DET1	Éch: 1:200 ^e	Vincent CHARBONNEL
		Aurillac, le 16/02/2024		





COUPE A - 1:100



COUPE B - 1:100

N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		Conseiller Bâtiment:	
	COUPES DE PRINCIPE A & B		Vincent CHARBONNEL	
		DET2	Éch: 1:100 ^e	
		Aurillac, le 16/02/2024		





N° Client: 1171	Projet: Construction d'une extension de bâtiment à usage de stabulation V.A. (logement 100% aire paillée) et d'un bâtiment à usage de stockage de fourrage		Dessiné par:	
	DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS		Nicolas MONTIMART	
	Maitre d'ouvrage: ROUYLOU Matthieu - Le Battut 15140 SAINT-CIRGUES DE MALBERT		Conseiller Bâtiment:	
	PERSPECTIVES 3D		DET3	Éch: e
		Aurillac, le 16/02/2024		

